

POUR RÉUSSIR VOTRE CONCOURS/EXAMEN DE LA FONCTION PUBLIQUE

Participez au

dispositif **Mentorat 2024**



Édito

Chères agentes, chers agents,

En ayant fait le choix du service public, vous rejoignez un environnement professionnel avec de nombreux atouts : participer à une société plus égalitaire et solidaire, favoriser le vivre ensemble, ... La fonction publique est régie par un statut particulier qui présente des avantages (sécurité de l'emploi, intérêt des missions), mais aussi des contraintes. Par souci d'égalité, le recours à l'examen et au concours y est valorisé afin de progresser de manière plus dynamique dans votre carrière. Dans le but de faciliter votre réussite, j'ai souhaité mettre en place ce dispositif innovant de mentorat. Je connais vos qualités et votre engagement au service des habitants. Je souhaite que tous les éléments de réussite puissent être mis en œuvre pour vous accompagner dans cette démarche. Vous trouverez dans ce document toutes les informations utiles à votre bonne information et je l'espère à votre réussite future !

Laurent Turquois
Maire de Saint-Sébastien-sur-Loire



QU'EST-CE QUE LE MENTORAT ?

Travailler dans la fonction publique, c'est contribuer à une action collective et œuvrer pour des missions d'intérêt général, au service d'usagers.

Les concours et examens professionnels étant les modes de recrutement et d'évolutions statutaires privilégiés dans la fonction publique, la ville souhaite encourager les agents à s'inscrire dans cette démarche.

En complément des préparations organisées par le CNFPT, un accompagnement individualisé est proposé via le nouveau dispositif mentorat.

Ce mode d'apprentissage destiné à accompagner une personne à diverses étapes de son cheminement professionnel a pour objectifs de favoriser les évolutions de carrière, sécuriser les parcours et créer du lien entre les agents de services, activités, cadres d'emplois différents.

ÊTRE MENTORÉ

C'est être acteur de son parcours.

En étant accompagné, l'agent prend plus facilement conscience de ses réussites et marges de progression. Cet accompagnement crée une dynamique qui lui permet d'avancer dans sa démarche en se rapprochant de ses objectifs et s'appuyant sur des expériences réussies.

Concrètement, être mentoré permet de renforcer sa motivation, maintenir une dynamique, confirmer ses choix, son orientation professionnelle par le partage d'expérience, s'inspirer, être guidé-e, se projeter, acquérir des méthodes de travail, prendre confiance en soi et croire en son potentiel.

ÊTRE MENTOR

C'est être un soutien, donner du sens, guider et accompagner en transmettant ses connaissances, en partageant ses expériences et les valeurs de la fonction publique.

Dans les faits, être mentor c'est orienter vers les ressources et informations utiles, faire connaître les bonnes démarches, postures et les attentes des examinateurs, et aider à la préparation des épreuves écrites et/ou orales.

Pour être préparés au mieux à cet accompagnement, un temps d'information avec le CNFPT et le Centre de Gestion de la Loire-Atlantique sera organisé à destination des mentors. Leur engagement sera valorisé via le CIA.

Au final, le mentorat c'est un binôme de confiance dont l'engagement personnel est basé sur le volontariat, la confiance, la bienveillance et le respect mutuel. Par principe et pour ne pas biaiser la relation par la position, le mentor ne peut être le responsable hiérarchique direct du mentoré.

VOUS ÊTES INTÉRESSÉ-E-S ?

Le mentorat sera organisé chaque année sous la forme d'une campagne en lien avec les entretiens professionnels.

Que vous souhaitiez être mentor ou mentoré, vous aurez ainsi la possibilité de vous inscrire dans cette démarche régulièrement.

Pour cette 1^{re} édition du mentorat, vous êtes invités dès à présent à faire acte de candidature si vous souhaitez être mentoré·e, ou répondre à l'appel à volontariat si vous souhaitez devenir mentor, ceci pour le **29 mars au plus tard**. Après analyse des profils et croisement de l'offre et de la demande, des binômes seront constitués par la DRH et vous serez ensuite tenus informés.

Pour être mentoré·e



<https://urlz.fr/pBni>

Pour être mentor



<https://urlz.fr/pBnp>



Des questions ?

le service Emploi Mobilités Compétences reste à votre disposition :

02 40 80 85 97

sbillon@saintsebastien.fr